

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUIN 2024

COMPTE RENDU

L'assemblée générale de l'amicale s'est tenue le samedi 29 juin 2024 au lycée, aimablement mis à disposition par M.Dalin

25 membres étaient présents, 7 s'étant excusés souvent pour des problèmes de santé ou événements familiaux.

La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour annoncé dans l'invitation.

Elle a été ouverte à 10h30 par notre président J.P.Pillard.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (J.P.Pillard)

Vous trouverez ci-dessous l'intégrité de son allocution.

«Tout d'abord, je voudrais saluer tous les amicalistes et j'espère que vous avez passé une belle année 2024.

D'autre part, j'aimerais remercier M.Dalin, proviseur du lycée, pour nous avoir accueilli dans son établissement .

Durant l'année 2023, nous avons participé aux 80 ans de la rafle, fêté les 130 ans de l'amicale et la saint Charlemagne à Brion.Si vous voulez en savoir plus sur ces événements, vous pouvez vous référer à la gazette et à notre ami Daniel qui vous en donnera tous les détails.

Nous avons prévu ensuite de participer aux journées du patrimoine au collège et allons aussi faire le conseil d'administration en septembre au lac Genin et, bien sûr, nous serons présents pour la commémoration de la rafle. Puis en janvier ce sera la saint Charlemagne.

Avec mon ami Denis Touillon, nous serons présents pour la journée postbac au lycée et j'essaierais de participer aux divers événements au collège et au lycée.

J'aimerais pouvoir vous annoncer de nouvelles recrues mais cela est vraiment difficile et j'en suis fort déçu.

Pour la sortie au CERN, nous devons nous rendre, Daniel et moi-même, sur le site pour voir les possibilités de visite fin octobre.

D'autre part, j'ai vraiment apprécié la journée d'école au collège et je considère que cette manifestation devrait être maintenue. Je remercie notre vice-présidente, Véronique pour son dévouement à l'occasion de cet événement.

Je souhaite à tous une bonne fin d'année 2024 ».

Le rapport moral du président a été approuvé à l'unanimité,sous les applaudissements.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE (D.Marmet)

Le secrétaire a fait le point des activités de l'amicale depuis l'AG de juin 2023 . Il en a rappelé les faits marquants sachant que la plupart de ces activités ont abondamment été relatées dans la gazette 2024

Au restaurant du lac Genin, **le 30 septembre 2023 a eu lieu le Conseil d'Administration.** 11 administrateurs étaient présents (5 s'étant excusés) et 4 invités.

A noter que:

- B.Lagnier a été désigné secrétaire adjoint, M.C.Crozier restant au conseil
- La subvention de 500 euros aux établissements a été reconduite. Elle a été versée en juin 2024 au collège pour financer des carreaux en céramique pour décorer les couloirs.
- Le programme des activités 2023/2024 a été établi avec, en particulier, la commémoration des 80 ans de la rafle et la sortie culturelle qui aurait lieu au CERN en octobre 2024.
- Les journées du patrimoine au collège en septembre 2023 n'ont pas pu être organisées la nouvelle principale ayant été nommée tardivement.

La commémoration des 80 ans de la rafle du 14 décembre, parfaitement organisée par R.Donzel, a accueilli une foule nombreuse et recueillie (édiles du département, de l'armée, de la commune, des associations et élèves) .

Le matin hommages ont été rendus à l'abbatiale, au collège, rue du docteur Mercier et à la gare dont les témoignages de nos amis M.Fournier et P.Mercier.

L'après midi, à l'espace Malraux, les collégiens de 3eme ont exécuté avec brio un ballet, puis ont assisté à une conférence du général Baptiste

Le repas de la Saint Charlemagne s'est déroulé le 20 janvier 2024 à l'auberge de Brion en présence de 17 convives. Le repas fut excellent, l'ambiance chaleureuse et amicale .Il a été animé par des chants interprétés par Constantin et Danièle et des poèmes lus par Renée..

Enfin, 10 anciens élèves se sont retrouvés pour vivre **une journée au collège le 29 mars 2024** , et suivre les cours en classe avec les collégiens et partager leur repas au réfectoire. Tous, professeurs et élèves étaient enchantés de cette journée(2ème édition) .

L'effectif de l'amicale à ce jour est de 100 membres, dont 4 étudiants

- 2 nouveaux depuis l'AG 2023; J.P.Thomasset et R.Regard
- 4 décès,hélas ; P.Carrel, M.Regard, M.Dupuis et R.Debois
- 4 radiations (démissions , problèmes de santé ou absences de nouvelles) : M.Massal, M.Guidicelli, N.Turkmengargin et L.Decré.

L'effectif est en sensible régression et la moyenne d'âge est de 75 ans.

Site Internet

40 visiteurs mensuels sont répertoriés dans le dernier trimestre soit **80** pages visitées en moyenne, photos de classe et nécrologie principalement.

V.Vialle rappelle que nous pouvons également consulter sur Facebook les sites « les amis de Bichat » et « les bancs de Bichat » pour lesquels elle souhaite obtenir souvenirs et anecdotes.

Le rapport d'activité du secrétaire a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE (H.Collard)

La dévouée trésorière a présenté et commenté le bilan financier, objet de la page suivante. Il apparaît un excédent de plus de 230 euros et ce malgré le non paiement de 8 cotisations 2023 (200 euros). Mais le bilan aurait été négatif si les subventions (1000 euros) avaient été versées au cours de l'exercice.

A noter que la distribution « main à main » et par mail de la gazette a permis d'économiser 230 euros de frais de timbres.

Le commissaire aux comptes B.Lagnier a ensuite rapporté le résultat de son audit . Il est reproduit ci-dessous dans son intégralité.

"Mesdames, Messieurs, chers Ami(e)s,

Ce mardi 11 juin, je me suis rendu, en tant que commissaire aux comptes, au domicile de notre trésorière Huguette Collard afin de procéder à la vérification des comptes de notre Amicale.

Notre Président, Jean-Pierre Pillard et notre secrétaire, Daniel Marmet, étaient également présents.

Huguette a mis, comme toujours, à notre disposition tous les documents et toutes les factures qui lui ont permis d'établir le bilan financier qu'elle nous a présenté et elle nous a donné toutes les précisions utiles les concernant.

Je certifie, comme l'an dernier, que les comptes de l'exercice de l'année écoulée sont très précis et donnent une image fidèle des opérations effectuées.

Vous pouvez donc approuver sans réserves les comptes présentés et nous pouvons toutes et tous féliciter notre Trésorière pour son excellente gestion, sa probité, la qualité de son travail, son sens rigoureux du classement de tous les documents et sa grande mémoire.

Je vous remercie pour votre attention.

Bruno Lagnier."

En conséquence le rapport financier de la trésorière a été approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements.

MONTANT DE COTISATION ANNUELLE 2025.

Suite à l'augmentation de 2022 et compte tenu de la bonne santé financière de l'amicale, **la cotisation pour 2024 reste fixée à 25 euros, 5 euros pour les moins de 25 ans et les étudiants.**

Bilan financier (01/06/2023 au 31/05/2024

Bilan 2023 2024

Dépenses

Repas AG.	1271,00
Fourniture AG.	33,10
Site.	120,00
Assurance.	117,05
Frais bancaires.	7,50
Gazettes	1384,15
Journée au collège.	305,10
Gerbe rafle.	39,50
Plaquette Perrouse.	12,00
Tableau woua'art.	50,00
TOTAL DEPENSES.	<u>3339,40</u>

Recettes	
. Intérêts banque	311,18
Repas AG.	1218,00
Cotisations.	2023. 850,00
	2024. 1100,00
	2025. 50,00
Dons.	45,00
TOTAL RECETTES.	<u>3574,18</u>
Donc excédent.	234,78
Avoir le 31 mai 2023.	10362,24
Avoir le 31 mai 2024.	<u>10856,69</u>
Composition de l'avoir	CIC. 307,27
	CE 10549,42

88 Cotisations 2023

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Les six membres du tiers sortant ont la gentillesse de se représenter :
J.Décotte, R.Masnada, C.Pélisson, D.Marmet,C.Vialle et J.Chaminas

Les sept candidats ont été élus à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

POINTS DIVERS

Le conseil d'administration 2024, ouvert à tous, est programmé le 14 septembre 2024 au lac Genin. Le président se charge de contacter le restaurant.

Une nouvelle principale ayant été nommée, V Vialle s'est montrée optimiste pour que les **journées du patrimoine au collège aient lieu le 21 septembre 2024**, avec une périodicité de 2 ans.

A cette occasion, seront exposées dans la chapelle 4 fresques en carreaux d'argile réalisées par les élèves et financées par l'amicale (500 euros) et le plan du collège en 1998 avant les travaux de réhabilitation, document obtenu par M.Berthet et dupliqué par D.Touillon.

V.Vialle a présenté les principales activités au collège et au lycée et regrette de ne pas pouvoir assurer, faute de temps, les relations avec les établissements et rédiger les articles correspondants pour la gazette.

B.Lagnier a eu la gentillesse de prendre la relève et assurer cette tâche avec le soutien du président .

Monsieur le Maire .P.Thomasset a souligné le dynamisme et la bonne santé de notre association et affirmé le soutien de la municipalité pour les actions de celle-ci.

Il a rappelé les difficultés rencontrés par les établissements , les enseignants et les élèves (manque de moyens, surcharge de travail et classes de plus de 30 élèves)

BANQUET

L'assemblée s'est terminée à 11h45, la plupart d'entre nous ayant hâte de déguster le verre de l'amitié au cours duquel nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir **M.Dalin**, proviseur

Il a partagé ensuite, avec nous, un repas excellent préparé par le traiteur, qui s'est déroulé comme d'habitude dans la bonne humeur, la convivialité et le plaisir de se retrouver.

A l'issue du repas, la conférence de **Bertrand Bonnamour**, président du banquet, a reçu toute notre attention. Son exposé sur J.J.Rousseau, excellent et bien documenté, a été déclamé avec brio et applaudi chaleureusement. L'intégrité de sa prestation fait l'objet des pages suivantes.

-p2

JEAN JACQUES ROUSSEAU 1712 /1778
le citoyen de Genève, l'incontournable, le subversif

JJR constitue, à lui seul, une révolution dans l'histoire de la pensée comme dans celle de la littérature, même, si le plus souvent, on l'interprète de travers, tant sa démarche est singulière.

Ses écrits dépassent de loin les petites constructions où l'école, et les médias veulent l'enfermer.

J'aimerais surtout vous faire partager mon empathie avec ce philosophe hors norme.

Jacques DERRIDA l'appelle «le maître de GENEVE» et Emmanuel KANT (1724-1804) n'admettra pas d'autre prédécesseur décisif à toute son œuvre l'appelant «le newton de la morale».

Il est surtout celui qui renverse l'échiquier et nous oblige à repenser l'homme comme INDIVIDU et surtout comme ETRE SOCIAL, d'une manière complètement inédite.

S'il me faut rapidement vous rappeler l'étendue de sa production (cf annexe 1) je retiendrais ici deux œuvres majeures selon moi : le premier discours de 1750 qui sera ma première partie et le contrat social de 1762 la seconde partie.

P1

-p3

- 1751 il a 39 ans publication du premier discours qui fera donc la première partie de mon propos.

- 1754 discours sur l'origine de l'inégalité et 1758 rupture définitive avec DIDEROT.

- 1761 Du contrat social est imprimé à AMSTERDAM, qui sera donc l'objet de ma seconde partie.

- 1768 mariage avec Marie Thérèse LEVASSEUR à la mairie de BOURGOIN en Isère dont il aura 5 enfants placés aux «Enfants Trouvés».

- 1778 JJR décède le 2 juillet à ERMENONVILLE dans l'OISE, où il est hébergé par le marquis de GIRARDIN, il a 66 ans.

- 14 avril 1794 la convention montagnarde vote le transfert des restes de JJR au Panthéon, la convention y procède la même le 11 octobre.

Deux mots sur sa biographie :

- le 28 juin 1712 naissance à Genève de parents huguenots, le père horloger, 20 jours plus tard sa mère décédera tragiquement des suites de l'accouchement.

- 1722 son père doit quitter Genève à la suite d'une querelle, se réfugie à NYON, et place son fils de 10 ans en pension à BOSSEY (hte-savoie) dans le canton d'Annemasse.

- 1728, au retour d'une promenade notre garçon âgé de 15 ans, s'enfuit de Genève dont il trouve les portes closes, pour être recueilli par Mme de WARENS dans son domaine des Charmettes sur les hauteurs de la commune de CHAMBERY en Savoie. Elle devient sa protectrice durant 14 ans assurant son éducation et plus.

- 1745, rencontre Marie Thérèse LEVASSEUR qu'il épousera plus tard à la mairie de BOURGOIN.

- 1746 1748, JJR séjourne à CHENONCEAUX, en Indre et Loire chez Mme DUPIN dont il est secrétaire.

-p4

I / Le PREMIER DISCOURS

« discours sur les sciences et les arts », appelé aussi « le premier discours » de 1751 pour le distinguer du discours sur l'origine de l'inégalité de 1754.

En 1750, l'académie de DIJON lance un concours par le biais de son journal LE MERCURE, avec comme sujet : « le rétablissement des sciences et des arts contribue t-il à épurer les mœurs ? »

Allant, à pied rendre visite à DIDEROT alors emprisonné au donjon du château de VINCENNES à PARIS, JJR à la lecture du MERCURE découvre le sujet proposé par l'académie de DIJON.

Le MERCURE, contre toute attente, qui voit dans son propos une apologie du bon vieux temps, couronne le discours de JJR qui le rend populaire dans toute l'Europe.

Lucide JJR déclarera : « Je prévois qu'on me pardonnera difficilement le parti que j'ai osé prendre, heurtant de front tout ce qui fait aujourd'hui l'admiration des hommes. Je ne puis m'attendre qu'à un blâme universel. »

Le premier discours de 1751 est publié sous une fausse adresse genevoise, et imprimé à Paris.

-p5

Dans le contexte du siècle des Lumières, on aurait pu s'attendre à une éloge des sciences et des arts. Ce ne fut pas le cas, JJR va en prendre le parfait contre-pied...

JJR va surtout critiquer le goût du LUXE des hommes pervertis par les sciences et les arts.

Il regrette les hommes vigoureux, les guerriers aux mœurs saines et pétris de vertus.

Mais prêtons lui l'oreille, le diagnostic n'est pas sans intérêt.

JJR soutient que les sciences et les arts créent le besoin de **COMMODITES**, au sens de ce qui rend la vie plus agréable.

Je ne suis pas loin de partager cette idée dans le sens que le confort à toujours un prix et donc aliène notre liberté.

je vous lis dans le texte:

«les sciences les arts..., étendent des guirlandes de fleurs...étouffent le sentiment de liberté... nous font aimer notre esclavage et font de nous des **PEUPLES POLICES**.

-p7

« sans cesse la politesse exige, la BIENSEANCE, ordonne; sans cesse on suit des USAGES, jamais son propre GENIE...»

je continue:

«Pire, les hommes simples, citoyens vertueux, paysans nourriciers de notre nation, sont exclus et méprisés...»

«... nous avons des physiciens, des chimistes des musiciens des peintres; nous n'avons plus de citoyens; ou s'il en reste encore ils sont dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigents et méprisés.»

Tel est l'état où sont réduits ceux qui nous donnent du pain et du lait à nos enfants»

Toujours selon JJR, les sciences et les arts créent le **LUXE**, et la convoitise le luxe corrompt les artistes qui créent pour se gargariser d'éloges et devenir populaires..

«Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres, mais s'il n'y avait point de LUXE, il n'y aurait point de pauvres»!!!

-p6

Les sciences et les arts corrompent donc les mœurs et la VERTU, voilà donc la thèse centrale de ce premier discours.

A nouveau dans le texte:

« l'effet est certain, la dépravation réelle... On a vu la VERTU s'enfuir à mesure que les sciences et les arts s'élevaient sur notre horizon»

« les artistes du XVIII^{ème} siècle n'hésitent plus à peindre les vices, à attiser de nouveaux désirs et à **pervertir les peuples pour leur plaisir**»

«les représentations dictent les nouvelles mœurs, les lettres dictent un langage nouvellement apprêté, ils viennent tous deux, remplacer LE NATUREL et LA VERTU par des politesses sans fond ni sincérité...»

«...il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse **UNIFORMITE** et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même MOULE.

-p8

«LE LUXE nourrit cent pauvres dans nos villes et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leur superflus est perdu pour la subsistance des travailleurs...»

La phrase clef à retenir: «la civilisation VRAIE ne naît pas des sciences et des arts, qui n'en apportent que l'écume, mais de la VERTU, qui est la voix de la conscience dans le silence des passions».

Je retiendrais ensuite surtout ce cri du cœur:

«**LE LUXE CORROMPT TOUT,**
- ET LE RICHE QUI EN JOUIT
-ET LE MISERABLE QUI LE CONVOITE»
tout est dit.

Qui nous a dit « si à 50 ans tu n'as pas une **ROLEX** tu as raté ta vie»?

Mais laissez moi encore le temps de traiter du CONTRAT SOCIAL texte fondateur du penseur genevois dont l'influence a éclairé non seulement la Révolution française, sans oublier bien-sûr son impact direct sur la Déclaration universelle des droits de l'homme ...

II 1761 LE CONTRAT SOCIAL ou principes du droit politique

«l'homme est né libre, et partout il est dans les fers.

Ainsi commence le plus célèbre ouvrage de JJR, un texte fondateur, un ouvrage phare dont je conseillerais la lecture à nos édiles

Raoul VANEIGEM, l'écrivain et philosophe belge auteur du «traité de savoir vivre» retient la force de la phrase.

Retenons aussi, selon Henri GUILLEMIN, historien suisse que c'est probablement, parmi les grands livres illustres, celui qui a été le moins lu, et surtout pire le plus dévié ou travesti...

Ensuite avec le contrat Social, JJR change de registre, ce n'est plus un roman, ni une lettre, ni même un discours, c'est un traité juridique et politique.

L'ouvrage est interdit en France et brûlé à Genève... JJR l'écrit en moins de deux ans, en même temps qu'il achève l'EMILE par contre particulièrement bien accueilli.

n1

-p3

Chez GROTIUS (diplomate néerlandais (1583 - 1645)) la guerre donne un droit de propriété du vainqueur sur le vaincu.

La société se divise entre des maîtres et des esclaves, thèse développée dans son traité «de la guerre et de la paix» de 1625, alors que JJR se refuse à fonder un pouvoir légitime sur la force.

JJR va ensuite s'inscrire en faux contre Thomas HOBBS philosophe anglais (1588-1679) qui considérait l'homme comme animal asocial (un loup pour l'homme),

La société ne pouvait donc être fondée que sur un pouvoir absolu excluant toute liberté, et assise sur un pacte de soumission.

Par contre sur la légitimité du pouvoir JJR est dans la continuité de PASCAL mathématicien français (1623-1662) et de son «discours sur la condition des grands» de 1670 qui conteste la légitimité du pouvoir royal résultat du hasard des naissances et par la coutume.

JJR et PASCAL vont s'accorder sur l'idée d'une souveraineté populaire.

-p2

Le CS est en quelque sorte la suite du second discours sur l'origine de l'inégalité où JJR va chercher à répondre à la question: «d'où peut venir la légitimité d'un pouvoir politique»?

- les ruptures

En y répondant par l'affirmation d'un principe de souveraineté du peuple JJR assume de ROMPRE avec la philosophie des idées et fonde une philosophie propre.

Rappelons que JJR écrit le CS 27 ans avant la Révolution Française, précisément en 1750, sous LOUIS XV (1710/1774) au passage mis sur le trône à 5 ans... bref sous l'Ancien Régime. En publiant ce texte JJR va nourrir les idées de révolutionnaires qui renverseront Louis XVI le petit fils de Louis XV.

JJR va alors rompre avec les précédentes approches de la question soit GROTIUS et HOBBS, s'accorder avec PASCAL et prendre ses distances avec MONTESQUIEU et DIDEROT.

-p4

Pascal a cette formule: «il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire ce qui est juste soit fort, ou ce qui est fort soit juste».

Par contre JJR refuse le principe de séparation des pouvoirs posé par MONTESQUIEU (1689-1755), estimant de son côté que pour éviter le despotisme tous les pouvoirs doivent relever du seul législateur.

Enfin dernière divergence de JJR avec la pensée de son temps et celle notamment de DIDEROT pour qui la raison doit l'emporter sur les passions.

Arrêtons nous deux minutes sur cette controverse intéressante: ...

Pour JJR, quoi qu'en disent les moralistes l'entendement humain doit beaucoup aux passions.

Pour qu'une rationalité politique soit possible, seul l'amour de la liberté et de l'égalité peut contribuer à la généralisation des volontés particulières

-p5

- JJR philosophe des lumières:

Ceci dit JJR est un auteur à part . A part du siècle des Lumières qu'il conteste, tout en s'y intégrant.

Il partage la nécessité de soustraire la politique du discours normatif de la religion et de la morale, pour en faire l'objet d'une connaissance objective des forces et intérêts en jeu.

Il faut diffuser la connaissance dissiper la superstition et combattre l'intolérance. Il faut aussi que les gouvernements acceptent et favorisent la circulation des idées en appelant au libre consentement de leurs sujets .

Ensuite obtenir des sujets un consentement et non une soumission passive à la contrainte, suppose de leur reconnaître une volonté propre.

C'est le principe de l'autonomie de la volonté

- p7

Il bouleverse le principe de souveraineté , en montrant qu'en vertu du principe d'autonomie **la souveraineté ne peut être souveraineté SUR le peuple mais souveraineté DU peuple** .

Sous l'influence de l'abbé SIEYES la révolution française s'écartera de JJR en retenant le principe de la souveraineté de la Nation et non du peuple en l'ordonnant à celui de représentation . Ce sont les représentants qui exercent la souveraineté nationale.

Pour JJR « la souveraineté ne peut être représentée, pour la raison qu'elle ne peut être aliénée ».

Elle consiste essentiellement dans la volonté générale , et la volonté générale ne se représente point .

Elle est la même ou elle est autre. Il n'y a point de milieu.

Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires«

-p6

Les sciences et les arts corrompent donc les mœurs et la VERTU, voilà donc la thèse centrale de ce premier discours .

A nouveau dans le texte:

« l'effet est certain, la dépravation réelle... On a vu la VERTU s'enfuir à mesure que les sciences et les arts s'élevaient sur notre horizon»

« les artistes du XVIII^{ème} siècle n'hésitent plus à peindre les vices, à attiser de nouveaux désirs et à **pervertir les peuples pour leur plaisir**»

« les représentations dictent les nouvelles mœurs, les lettres dictent un langage nouvellement apprêté, ils viennent tous deux, remplacer LE NATUREL et LA VERTU par des politesses sans fond ni sincérité ...»

«...il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse UNIFORMITE et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même MOULE.

Hannah ARENDT considère JJR comme le représentant le plus cohérent de la théorie de la souveraineté qu'il fait dériver de la volonté.

Je ne peux vous cacher que là encore AVEC LE PREMIER DISCOURS je me sens proche du penseur genevois .

BIBLIOGRAPHIE

- ROUSSEAU « Discours sur les sciences et les arts, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, « Du contrat social ». Le Monde de la philosophie FLAMMARION- 2008.

- Le nouvel Observateur Hors -Série ROUSSEAU le génie de la modernité juillet août 2010.

- La volonté particulière et la volonté générale dans la société , chez Jean Jacques ROUSSEAU Torrazza Piemonte Italie .

- LAGARDE § MICHARD XVIII^{ème} siècle EDITIONS BORDAS p 265 à 342

- Les philosophes.fr ROUSSEAU: lecture suivie par MARGAUX CASSAN P 49 à 96



L'île J.J.Rousseau à Genève



J.J.Rousseau



La traditionnelle photo de groupe, œuvre de notre ami Y.Neyrolles

